

Les wagons de gravier vont libérer les routes de milliers de camions, au départ des gravières

Politique ferroviaire Le Canton vient de signer un chèque de 40 millions pour la compagnie MBC et les exploitants des gravières, consolidant ainsi le transport par le train. Des opposants se soulèvent néanmoins au pied du Jura.

Sarah Rempe

Alors que l'avenir du Mormont focalise l'attention, à quelques jours d'une votation sur sa protection, le pied du Jura extrait des tonnes de gravier et présente le plus gros potentiel des prochaines décennies, dans les hauteurs du district de Morges. Un statut au cœur de passablement de discussions ces dernières années, qui varient entre l'enthousiasme des milieux de la construction et une opposition toujours plus forte des riverains, comme en ce moment face au mégaprojet du site de Ballens.

Depuis 2016, la gravière des Délices, à Apples, représente un test grandeur nature de «report de la route au rail» en tant que premier gisement de gravier du canton raccordé à la voie ferrée. L'ambition est simple: diminuer la fréquentation des routes par les poids lourds en livrant 70% des matériaux par train. Résultat: les trois convois quotidiens évitent



La gravière des Délices, à Apples, est un test grandeur nature depuis 2016 Florian Cella

presque 100 passages de camion dans les localités de la région.

Le rail plus cher

Cependant, ce transport coûte cher. «Contrairement à ce qu'imaginaient les MBC, il n'est pas possible d'atteindre un modèle d'affaires

équilibré sans aides étatiques», explique Pierre-Alain Perren, directeur des transports publics MBC. «Véhiculer les marchandises par rail possède plein d'avantages: économiques, sécuritaires, écologiques. Mais les prix sont très nettement supérieurs au transport par

la route et on ne peut pas travailler sans faire de pertes.»

Au vu des gisements existants dans la région, le transport est une question qui se conjugue non seulement au présent, mais aussi au futur. À ce titre, le Conseil d'État développe une véritable stratégie cantonale du transport de marchandises, visant à renforcer la lutte contre le dérèglement climatique et à assurer l'efficacité des transports pour l'économie et la population.

L'une des mesures est une subvention à fonds perdu de 20,73 millions de francs pour financer le renouvellement du matériel roulant, notamment deux nouvelles locomotives pour le MBC. «Elles permettront dans un premier temps une économie de 20'000 camions par année sur les routes, plus tard 50'000», souligne la conseillère d'État en charge des Transports, Nuria Gorrite. Qui relève la forte attente en ce sens des villages traversés par les poids lourds.

«Il faut absolument soutenir ce décret par solidarité régionale, mais aussi dans une perspective de durabilité», a justement résumé Yannick Maury, député Vert du district devant ses collègues. Un avis partagé par l'ensemble des partis et de l'assemblée qui a accepté ce décret à l'unanimité. Une décision forcément bien accueillie du côté des MBC. «Nous sommes très satisfaits, car cela va permettre d'aller de l'avant dans le renouvellement de notre matériel», se réjouit Pierre-Alain Perren, qui précise que la livraison des nouvelles locomotives est prévue pour 2028-2029.

Un début seulement puisque à terme, il faudra six locomotives pour poursuivre le développement des carrières au pied du Jura. «Après la fin des Délices en 2032-2033, ce sont les Bougeries (ndlr: 15,9 millions de m³ de graviers sableux entre Yens et Apples) qu'il faudra exploiter, puis les gravières plus proches de Ballens (ndlr: 18,5 millions de m³). Cela

nous demandera de doubler notre capacité de transport», ajoute le directeur des MBC.

Divisions au pied du Jura

Un second crédit d'une vingtaine de millions a été accordé dans la foulée pour réduire la facture des exploitants lors de la construction, la rénovation et la modification d'installations de transbordement et de chargement, une décision qui entre parfaitement dans la politique de transfert modal.

Cette confirmation du principe d'extraire du gravier à long terme n'est pas pour calmer l'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs, qui est de plus en plus active dans sa lutte. Elle organise d'ailleurs une série d'actions ces prochains jours, notamment un «accueil» des députés mardi au Grand Conseil, des conférences dans les villages concernés et un passage de flambeau symbolique de «la lutte», le 20 septembre, avec l'Association pour la sauvegarde du Mormont.